



Déclaration FSU au CHSCT D du 12 juin 2020



La phase de confinement avec sa nouvelle organisation de travail à distance, puis le déconfinement et la « reprise » qui n'en est pas vraiment une puisque les enseignants ont toujours continué de travailler, ont mis l'ensemble des personnels en état de tension permanent virevoltant entre les annonces et les demandes institutionnelles plus ou moins confuses et/ou appuyées.

Les annonces du 28 mai n'ont guère été plus détendues et l'annonce farfelue du ministre de l'éducation d'atteindre le « 100% d'ouverture des écoles la semaine du 2 juin » n'a pas aidé les personnels, pire, elle a fait voler en éclat la notion de progressivité d'accueil et a engendré confusion chez les parents, qui se traduisent parfois par des pressions sur les personnels pour accueillir coûte que coûte leurs enfants. La communication du ministre de l'éducation est inacceptable et en total décalage avec la réalité du terrain et les exigences du protocole sanitaire. On ne peut pas laisser à penser que tous les élèves seront accueillis alors qu'il n'en est rien. Cependant, ces propos ont provoqué et continuent de provoquer un afflux de demandes des familles, demandes légitimes, et ainsi mettre les directeur/trices, chef-fe-s d'établissement et les équipes dans une posture plus qu'inconfortable :

- Quand réorganiser les groupes pour accueillir les nouveaux élèves ?
- Comment expliquer à ces parents, que leurs enfants ne pourront être accueillis car la capacité d'accueil est déjà atteinte ?
- A quel moment devrait se faire tout ce travail ? Le week-end ? Le soir ?

D'ailleurs, à combien estimez-vous la capacité d'accueil maximale d'élèves du 1^{er} degré dans notre département ?

Nous vous demandons de veiller à ce que cette amplification dans l'accueil n'entraîne pas, bien sûr, la mise en danger sanitaire des personnels et des élèves, qu'il n'accroisse pas non plus les RPS des personnels (tensions avec les parents, avec la mairie, pression pour mettre en place différents scénarii, ...) et ne dégrade pas les conditions de travail (surcharge de travail, extension du temps de travail présentiel-distanciel, changement des missions -RASED devenant des remplaçants par exemple...).

Dans le second degré, la préparation à la réouverture ne s'est pas déroulée de la meilleure façon dans tous les collèges.

L'organisation pédagogique a souvent été imposée de façon verticale, sans concertation digne de ce nom. Cela se traduit dans nombre d'établissements par un non-respect de l'équilibre des disciplines et donc à une hiérarchisation de celles-ci (quand bien même aurait-elle été imposée par l'incapacité à ouvrir toutes les salles de cours dans le respect des consignes sanitaires, notamment celles à usage spécifique) source de souffrances professionnelles. Sans parler des collègues qui se voient imposer de prendre en charge des élèves autres que les leurs, sans cohérence pédagogique (quel lien recréer dans ce cas, quelle continuité des apprentissages ?)

ou de faire de l'aide aux devoirs... Il est à noter que sont particulièrement touchés les collègues travaillant avec des regroupements de classes puisque les conditions sanitaires rendent impossibles ces regroupements... A méditer donc pour la rentrée de septembre. N'oublions pas non plus les collègues en services partagés ou TZR qui souffrent particulièrement des conditions de cette réouverture.

A cela s'ajoute un cumul de fait présentiel/distanciel extrêmement éprouvant pour les enseignant-e-s (puisque certaines classes peuvent être prises en charge en présentiel, d'autres en distanciel pour un -e même enseignant-e), et que les élèves perdent donc encore un peu plus de repères...Ce mode dégradé ne peut perdurer: il est doublement source de souffrance, parce qu'il éclate la cohérence pédagogique et parce qu'il creuse les inégalités.

Alors qu'on entend dire ici ou là que les personnels enseignants rechigneraient à reprendre la classe, une mise au point s'impose : non, les personnels enseignants ne sont pas dans la nature, ils s'occupent de leurs élèves.

Entre les contraintes du protocole sanitaire qui réduit de fait les capacités d'accueil et la demande légitime des familles à ce que leurs enfants reviennent à l'école, les enseignantes et les enseignants des écoles sont soumis à des injonctions paradoxales. Alors que dans leur grande majorité, les PE ont repris la classe, on les soupçonne de jouer les prolongations du confinement et le ministère, censé les soutenir, entretient le flou sur des chiffres fantaisistes. Une manière de déplacer le projecteur et de les rendre responsables d'une situation particulièrement mal gérée.

On peut aussi s'interroger sur le dépistage à grande échelle de la population. Est-il préférable de laisser entrer un élève porteur du virus et d'attendre que des symptômes soient visibles (quand ils le sont...)? Il aurait été souhaitable de s'assurer en amont, avec la plus grande fiabilité possible, de la non-contagion des élèves revenant dans nos structures.

Enfin, pour la FSU, il est nécessaire de discuter du suivi médical des personnels aussi bien par rapport au covid que hors covid (CLM, mi-temps thérapeutiques, allègements de service...). Il nous faudra être vigilant à l'état de santé de l'ensemble des personnels et au stress et inquiétudes générés ainsi qu'au mal-être qui pourrait surgir face à un enseignement empêché, à des conditions d'exercice dégradées ou trop éloignées du métier...

Avez-vous reçu des fiches SST durant cette période et, si oui, comment celles-ci ont-elles été traitées ?

Nous devons tirer le bilan de cette période mais aussi poursuivre le travail déjà engagé en CHSCT: visites de cette année et préconisations départementales, analyse

des registres, réponses aux différents avis, travaux sur les RPS,.. autant d'urgences à traiter avant la préparation de la rentrée.

Enfin, à l'évidence, un travail anticipé sur les conditions de rentrée de septembre est plus que nécessaire, c'est pourquoi il est important d'établir un calendrier permettant d'y travailler. Travail qui devrait inclure un volet sur l'existence *in situ* d'une réserve d'E.P.I. (masques et autres) en prévention d'une autre pandémie.